

Pour le courrier des lecteurs

La vérité sur les pompes à chaleur

La compensation des émissions de CO₂ avec des pompes à chaleur (PAC) n'est pas une aberration, contrairement à ce que la présidente de l'association Chablair, Madame Susanne Jungclaus Delarze, a écrit dans l'article intitulé « L'usine de Chavalon toujours dans le collimateur » (*Le Nouvelliste du 5 avril 2011*).

Depuis 2008, plus de 20'000 pompes à chaleur s'installent chaque année dans nos bâtiments. 75% des maisons neuves s'équipent avec ce moyen de chauffage ou 35% de l'ensemble des chauffages s'installent ou se remplacent chaque année en Suisse.

L'installation d'une PAC est plus chère qu'un système traditionnel, il y a donc de bonnes raisons pour que tant de propriétaires optent pour cette solution. Le confort d'exploitation en est une, mais aussi et surtout les frais d'exploitation. Ces derniers dépendent de l'efficacité des installations et par conséquent de leur faible consommation d'électricité. Pensez-vous toujours que les PAC auraient un tel succès s'il s'agissait d'un chauffage électrique déguisé !...

Les performances des PAC ont augmenté de 20 à 35 % ces 15 dernières années.

Concrètement et en tenant compte des pertes, une part d'électricité produite par la future centrale à cycle combiné à gaz de Chavalon, dont le rendement est de 58 %, permet de produire 2,3 parts de chaleur. La différence, soit 1,3 part, est couverte par de l'énergie renouvelable qui n'émet pas de CO₂.

André Freymond, responsable de l'antenne romande du Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP. www.pac.ch